

LE TEMPS

Suisse Mercredi 12 octobre 2011

Le nombre de préavis de demandes pour le chômage partiel a doublé en un mois

Par Bastien Buss

Chômage partiel: le nombre de préavis de demandes a doublé en un mois. Depuis le 1er septembre, les entreprises peuvent invoquer le franc. Les cantons romands semblent encore épargnés

Prises à la gorge par les vellétés du franc, les entreprises tentent de réagir. Après avoir mis en place diverses contre-mesures (hausse du temps de travail, salaires en euros, etc.), elles se dirigent désormais toujours plus vers le chômage partiel pour demeurer si possible en zone bénéficiaire. Ainsi, tandis que le taux de chômage est resté bas en septembre à 2,8%, la forte hausse des préavis de demandes de réduction des horaires de travail (RHT) montre à quel point la situation pourrait se péjorer. Sur le mois de septembre, elles ont plus que doublé par rapport à août, à 351 requêtes, selon les chiffres du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco). C'est près de trois fois plus qu'en juin.

«Cela ne signifie pas que toutes ces entreprises qui ont fait une telle démarche vont forcément les mettre en place», relativise Antje Baertschi, porte-parole du Seco, confirmant des chiffres parus dans la *SonntagsZeitung*. «Il est difficile de déduire des tendances sur les données prises d'un mois à l'autre. Il faut être prudent, même si cela peut donner une idée de la suite», poursuit-elle.

Jusqu'au 1er septembre, les dangers liés aux pertes de change entraient dans la catégorie des risques normaux d'exploitation d'une entreprise. Or, «la force actuelle du franc suisse face à l'euro et au dollar revêt à l'évidence un caractère extraordinaire», écrit le Seco dans une directive datée du 1er septembre. En d'autres termes, les sociétés peuvent désormais brandir cet argument pour obtenir l'autorisation de pratiquer le chômage partiel. Et elles y songent.

Suisse romande moins touchée

Dans les cantons de Berne et de Zurich, les chiffres des préavis se sont envolés, notamment dans l'industrie des machines et des métaux. Dans le premier, elles ont presque quadruplé et dans le second, elles ont quasiment triplé. Les cantons romands ne dérogent pas à cette évolution, mais dans des proportions nettement plus réduites. «Le nombre de préavis RHT enregistrés en septembre dans le Jura fait effectivement état d'une légère tendance à la hausse par rapport aux mois précédents. Toutefois, on ne peut pas parler d'une avalanche, du moins pour l'instant», selon Nicolas Ackermann, chef de projet auprès du Service des arts & métiers et du travail du canton du Jura.

En Valais, la hausse s'inscrit à 33%. A Neuchâtel, rien de similaire. Depuis le début de l'été, seules douze demandes ont été enregistrées pour des motifs liés aux taux de changes. De plus, les entreprises posent peu de questions quant aux modalités des RHT, signe que cela ne fait pas encore partie de leurs toutes premières priorités, relate le Service neuchâtelois de l'emploi. Dans ces deux cantons, la bonne santé de l'horlogerie permet peut-être d'expliquer l'impact limité de la survalorisation de la monnaie nationale.

«Le canton de Fribourg n'a pas observé à ce jour d'augmentation significative du nombre de demandes de RHT», explique le Service public de l'emploi. Pour sa part, Roger Piccand, chef du Service cantonal

vaudois de l'emploi, constate qu'entre août et septembre les demandes ont presque doublé. Mais elles restent à un bas niveau, passant de 18 à 33, dont cinq ont été refusées. «Il ne s'agit en tout cas pas d'une explosion. Au plus fort de la dernière crise, 241 entreprises y avaient recours. Pour l'heure, les sociétés ne manquent pas de travail, même si les carnets de commandes commencent à se vider. Il faudra voir comment cela aura évolué dans trois à quatre mois», selon Roger Piccand. A Genève, il n'existe aucune évolution attribuable à l'effet devises, indique Bernard Favre, secrétaire général adjoint du Département de la solidarité et de l'emploi.

Jusqu'ici les experts estimaient que les entreprises n'allaient que peu ou prou opter pour le chômage partiel face aux problèmes de change. Beaucoup de sociétés, dont des PME, jugeaient cette mesure peu adéquate. Le point d'inflexion pourrait toutefois s'être rapproché. Du moins, ces requêtes pourraient valoir comme un indicateur avancé. Au plus fort des derniers tourments conjoncturels, en octobre 2009, 3637 entreprises utilisaient les RHT en Suisse, contre 297 en juillet de cette année (dernier chiffre connu).

LE TEMPS © 2011 Le Temps SA